

Technicien(ne) à la paie

(1 poste permanent)

Tu es à la recherche d'un nouveau défi stimulant ayant une portée régionale? Tu voudrais participer au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau au sein d'une équipe dynamique? Voici ta chance. Nous cherchons une personne talentueuse telle que toi pour le poste de : **Technicien(ne) à la paie.**

Pourquoi travailler à la Ville de Baie-Comeau?

- Conciliation travail-famille
- Horaire de **35 h** sur 4 jours et demi ET un horaire d'été sur 4 jours
- Salaire entre **26,37 \$ à 38,16 \$** de l'heure
- Régime à prestation déterminée
- Congés flottants, temps remis et congés maladie
- Assurances collectives
- Contribution au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau

Tes défis :

- Recevoir toutes les feuilles de temps, les vérifier, effectuer les calculs requis, apporter des corrections et codifier les informations nécessaires. Aviser et suggérer aux responsables les changements à être apportés et corrigés, s'il y a lieu.
- Faire le calcul et prélever les sommes dues lors d'un avis de saisie de salaire ou pension alimentaire et effectuer le paiement aux autorités concernées.
- Compléter les données requises du logiciel, générer la paie des employés et voir à l'émission des chèques.
- Émettre les talons de paie, les vérifier, les trier et les distribuer aux différents services.
- Effectuer les remises gouvernementales hebdomadairement et aux différents organismes mensuellement.
- Préparer les relevés d'emploi et les rapports de fin d'année pour la production des relevés gouvernementaux.
- Recevoir, vérifier et contrôler les rapports informatiques.
- Concilier des codes budgétaires, élaborer et mettre en place des systèmes de contrôle relatifs à la paie (création de codes, impôts, CNESST, etc.).
- Créer les dossiers informatiques et physiques du personnel et les tenir à jour.
- Répondre aux demandes d'information et transmettre les documents demandés par le personnel, les cadres, les autorités municipales, les organismes gouvernementaux ou tout autre demandeur pertinent (confirmation d'embauche, heures travaillées).
- Effectuer le calcul d'ajustement des salaires et de rétroactivité, des quantum de vacances, les calculs des congés et départs, des listes d'ancienneté et permanence et faire les mises à jour.
- Préparer les différents rapports, compiler les données statistiques du service ou pour une source externe (accès à l'égalité en emploi, libération syndicale, PAE, RBQ, etc.).
- Préparer les mémos à la facturation (libérations syndicales, etc.).
- Recevoir les réquisitions de personnel et préparer les contrats de travail.

CONCOURS 22-65

- Traiter les demandes de congés de maternité, paternité et sans solde.
- Collaborer au processus de vérification des auditeurs.
- S'assurer des mises à jour afin d'apporter les changements nécessaires selon les lois et règlements (lois fiscales, lois du travail, lois sociales, conventions collectives ou autres).
- Participer au processus de vérification budgétaire au niveau de la masse salariale globale.
- Voir à l'entraînement et à la formation du personnel de tous les services pour les activités reliées à la paie.
- Au besoin, soutenir ou remplacer le technicien aux avantages sociaux (en promotion).
- Effectuer toute autre tâche connexe que lui confie son supérieur immédiat.

Ton bagage et tes forces :

En tant que **technicien(ne) à la paie**, tu pourras faire rayonner tes qualités et tes compétences, notamment grâce à :

- Un DEC en techniques administratives (option comptabilité) ou toute autre combinaison de formation jugée pertinente pourrait être considérée.
- 1 an à moins de 2 ans d'expérience pertinente à la fonction.
- Être membre accrédité de l'Association canadienne de la paie (SCP) (atout).
- Une connaissance des logiciels informatiques courants (Windows, suite Office) et une connaissance avancée d'Excel (atout).
- Une expérience en milieu municipal (atout).

POSTULE DÈS MAINTENANT!

Fais-nous parvenir ton CV ainsi que tes preuves scolaires à l'adresse suivante : rh@ville.baie-comeau.qc.ca en mentionnant le concours 22-65 **avant le 8 décembre 2022, 17 h.**

➤ <https://www.ville.baie-comeau.qc.ca/>

À propos de la Ville de Baie-Comeau

Faire partie de l'équipe de la Ville de Baie-Comeau, c'est avoir à cœur nos citoyens et penser au rayonnement de notre région. C'est également faire preuve d'équité, de transparence, de rigueur, de compétence et de respect.

Nous sommes fiers du service offert aux citoyens depuis 1937, nous désirons répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir!

À la Ville de Baie-Comeau, nous encourageons la diversité sous toutes ses formes et nous nous engageons à favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux de toutes les différences.